

**MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DES INFRASTRUCTURES**

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

UNITE NATIONALE DE COORDINATION

**PROJET MALI NAFA SORO SIRAW
(Mali-NSS)**



**République du Mali
Un Peuple Un But Une Foi**

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

PROJET MALI NAFA SORO SIRAW (Mali-NSS)

SMI N° 10 /2026/UNC-Mali NSS

Sélection d'un prestataire pour l'acquisition et le renforcement du système solaire hybride et de la continuité énergétique de l'AGEROUTE au compte du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS).

N° du projet : P507921

No CREDIT IDA 78130-ML et CREDIT IDA 78140-ML

Le Gouvernement du Mali, dans le cadre du développement du secteur des Transports et des Infrastructures, a obtenu deux crédits d'un montant total de 133 356 058 100 FCFA avec la Banque mondiale pour le financement des activités du **Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS)**.

Le projet est placé sous la tutelle du Ministère des Transports et des Infrastructures et son objectif de développement est d'améliorer la connectivité résiliente au climat des corridors routiers prioritaires du Mali.

Dans le cadre de l'appui institutionnel du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS), l'UNC a l'intention d'utiliser une partie des fonds accordés au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif au renforcement du système solaire hybride et de la continuité énergétique de l'AGEROUTE au compte du Projet Mali Nafa Soro Siraw (Mali-NSS).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Les candidats doivent fournir les documents suivants :

- ✓ la copie certifiée conforme à l'original du registre du commerce ou tout autre document équivalent ;
- ✓ la copie certifiée conforme à l'original du certificat de non faillite datant d'au moins de trois (3) mois ;
- ✓ la copie certifiée conforme à l'original du quitus fiscal en cours de validité ;

- ✓ avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires dans la fourniture, l'installation ou le renforcement de systèmes solaires photovoltaïques, hybrides, de systèmes de stockage d'énergie ou d'équipements équivalents.
- La réalisation des missions similaires doit être prouvée par la page de garde du contrat, page de signature, une attestation de bonne fin d'exécution ou d'un PV de réception définitive ;
- ✓ fournir le bilan ou extrait de bilan certifié par le service des impôts ;
 - ✓ copie de la déclaration mensuelle de la TVA certifiée conforme en cours de validité ;
 - ✓ être un prestataire qui réside au Mali avec une adresse fixe et vérifiable.

Les prestataires figurant sur la liste des exclusions de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégation de Service Public (ARMDS) et la Banque mondiale seront écartés. Cette liste figure sur les sites : www.armds.gov.ml, www.worldbank.org.

Une shortliste de trois (03) à cinq (05) meilleurs candidats sera établie. Un dossier de demande de cotation (DC) sera adressé à ces candidats en les invitant à soumettre une offre technique et financière conformément au Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque Mondiale de septembre 2026.

Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de UNC/Mali- NSS sise à Medina-Coura Rue 47 Porte 212 Bamako – Mali, Tél : +223 20 21 57 25 ou +223 20 21 40 33 ; Courriel : uncpaar5@gmail.com de 8 heures à 16 heures.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés à l'adresse ci-dessous en personne au plus tard le **07 septembre 2026 avant 16 heures**.

P/Le Coordinateur de l'Unité Nationale de Coordination P.I
Le Coordinateur Adjoint



Daouda Moussa KONE
Chevalier de l'Ordre National